

pour le développement. Nous accueillerions avec satisfaction une accélération du rythme des prêts de ces institutions, dans la mesure où l'actuelle reconstitution de leurs ressources le leur permet, pour mener à bien les programmes évoqués ci-dessus.

Il est essentiel que tous les membres, en particulier les principaux donateurs, fournissent leurs contributions intégrales selon les calendriers convenus.

25. Nous accueillons avec intérêt le rapport de la Commission Brandt. Nous étudierons soigneusement ses recommandations.

26. Les pays industrialisés démocratiques ne peuvent pas seuls supporter la responsabilité de l'aide et des autres contributions en faveur des pays en développement : elle doit être équitablement partagée par les pays producteurs de pétrole et les pays communistes industrialisés. Les représentants personnels devront réexaminer les politiques et les procédures en matière d'aide et autres contributions en faveur des pays en développement et faire rapport de leurs conclusions sur ce sujet lors du prochain sommet.

V - Problèmes monétaires

27. La situation créée par les déséquilibres importants des paiements dus au pétrole, en particulier ceux des pays en développement non producteurs de pétrole, nécessite une combinaison d'actions fermes par tous les pays, afin d'encourager l'ajustement externe ainsi que des mécanismes efficaces pour financer les balances des paiements. Nous attendons du marché international des capitaux qu'il continue de jouer le rôle principal dans le recyclage des excédents substantiels des revenus pétroliers, sur la base des critères de prêts sains. Nous appuyons le travail actuel de nos autorités monétaires et de la Banque des règlements internationaux en vue d'améliorer la surveillance et la sécurité du système bancaire international. Les banques privées pourraient utilement compléter ces efforts.

28. Les concours privés devront être complétés par un rôle accru des institutions internationales, en particulier du Fonds monétaire international. Nous nous engageons à mettre en application les augmentations convenues des quotes parts du F.M.I., et à soutenir les emprunts appropriés du Fonds qui pourraient être nécessaires à la couverture des besoins de financement de ses membres. Nous encourageons le F.M.I. à rechercher des voies dans lesquelles il pourrait, en respectant ses orientations sur la «conditionnalité», rendre le recours à ses ressources plus attrayant pour les pays ayant des difficultés de financement. En particulier, nous donnons notre appui à l'examen par le F.M.I. des moyens possibles de réduire les coûts des crédits aux pays en développement à faibles revenus.

Le Fonds monétaire international devrait collaborer étroitement avec la Banque mondiale pour résoudre ces problèmes. Nous accueillons favorablement la novation que constituent les prêts de la Banque mondiale pour l'ajustement structurel.

Nous invitons constamment les pays exportateurs de pétrole à accroître leurs concours directs aux pays aux prises avec des difficultés de financement en allégeant ainsi la pression sur les autres mécanismes de recyclage.